



<https://forms.office.com/e/5fnkklLazw>



## CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU MONDIAL FOOTBALL MONTAIGU

Entre les soussignés :

Les organisateurs du MONDIAL FOOTBALL MONTAIGU soit le **FOOTBALL CLUB TALMONDAIS** situé Avenue des Sports à TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440), représenté par son Président, Monsieur Steve NOEL COINON, d'une part,

Et

L'entreprise.....  
située (Adresse) : .....  
représenté par ..... d'autre part.

### IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU COMME SUIT

Ladite convention durera le temps du MONDIAL FOOTBALL MONTAIGU, du 15 au 21 avril 2024.

### ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS

*en fonction des options choisies*

#### **Encart publicitaire dans le PROGRAMME OFFICIEL**

Reprendre le fichier numérique ou le document que vous nous aurez fourni et le faire paraître sur une page intérieure du programme, excepté pour l'option « dernière de couverture ».

- format carte de visite : 100 €       format double carte de visite : 200 €
- format ½ page : 360 €       format page entière : 700 €
- option dernière de couverture : 1 000 €

#### **Partenaire officiel d'un MATCH**

Indiquer dans le programme que vous êtes le parrain du match et l'annoncer au micro le jour du match. Mettre sur le site vos supports de communication visuelles (oriflammes ou banderoles).

- 300 € / 1 match

#### **Partenaire BALLON du MATCH**

Indiquer dans le programme que vous offrez le ballon du match et l'annoncer au micro le jour du match.

- 150 € / 1 match

#### **Partenaire BAR**

Annoncer au micro que vous êtes le parrain de l'un des bars.

Mettre sur le bar parrainé vos supports de communication (oriflammes ou banderoles).

Indiquer dans le programme que vous offrez le ballon du match et l'annoncer au micro le jour du match.

- 400 € / 4 matchs

#### **Partenaire TEE-SHIRTS**

Votre logo apparaît sur les tee-shirts portés par les 150 bénévoles.

- 1 000 €

### ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Fournir les supports, fichier ou document nécessaires,

Régler le coût des prestations prévues dans la convention, soit ..... euros.

Les parties s'engagent à respecter cet accord dans les termes précisés ci-dessus.

Fait à TALMONT-SAINT-HILAIRE, le .....

Le Président du FCT,

L'entreprise,

M. Steve NOEL COINON

.....